

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

– BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40

Rapport annuel au 30 juin 2012

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Information aux investisseurs	3
• Distribution du revenu net en 2012	3
• Politique de placement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	10
• Commissions	11
• Offices de dépôt	11
• TER et PTR	11
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	11
• Rapport de performance	12
• Méthodologie	13
• Rapport abrégé de l'organe de révision	14



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management
Laurent BROSSY, membre, BCGE Asset Management
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Information aux investisseurs

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 3 janvier 2012 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté en particulier sur la classe de parts B, les politiques de placement, les commissions et frais des fonds cibles (pour les compartiments « fonds de fonds » uniquement), la répartition des risques, la valeur nette d'inventaire, les modalités d'émission et de rachat des parts, les prix d'émission et de rachat des parts et l'utilisation du résultat. Par décision du 13 février 2012, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a approuvé les modifications du contrat de fonds et en a fixé l'entrée en vigueur au 20 février 2012. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 13 février 2012 sur

la plateforme électronique www.swissfunddata.ch et le 15 février 2012 dans la FOSC.

Par la suite, d'autres modifications du contrat de fonds ont été publiées le 7 mars 2012 dans la FOSC et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté sur les modalités d'émission et de rachat des parts et l'utilisation du résultat. Par décision du 23 avril 2012, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a approuvé les modifications du contrat de fonds et en a fixé l'entrée en vigueur au 7 mai 2012. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 24 avril 2012 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch et le 27 avril 2012 dans la FOSC.

Distribution du revenu net en 2012

Date ex : 17 octobre 2012
 Date de paiement : 22 octobre 2012

	N° de valeur	Coupon N°	Monnaie	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés en Suisse				Fiscalité européenne	
				Montant brut	-35% impôt anticipé	Montant net par part	Montant net par part à l'étranger	TID-CH	TID-UE
BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND									
BCGE Synchrony Finest of™ LPP 40 A	2651 758	6	CHF	15.30	-5.355	9.945	9.945	0.0000	0.0000

La classe de parts B est à capitalisation.
 Le montant thésaurisé s'élève à CHF 13.03435 pour l'exercice 2011-2012.

Politique de placement

Commentaire général, allocation et perspectives

La période sous revue (1^{er} juillet 2011 - 30 juin 2012) s'est inscrite dans un environnement macroéconomique aussi incertain et contrasté que le précédent. Les indicateurs conjoncturels restent en zone « convalescence » et fondamentalement, la page de la crise de 2008 n'est pas définitivement tournée.

Cette constatation contraste avec la bonne santé des entreprises, dont la grande majorité a publié des résultats positifs.

Si les entreprises se portent bien, tel n'est pas le cas globalement des finances publiques. La crise des dettes souveraines européennes en est l'élément le plus marquant. Les investisseurs ont été déboussolés par les accès de fièvre réguliers touchant la zone euro, sans compter les craintes exprimées d'un retour en récession de l'économie mondiale. Ainsi l'aversion au risque a atteint des sommets frôlant l'irrationnel. Les emprunts perçus comme sûrs ont joué le rôle de valeur refuge, amenant leur rendement à de nouveaux plateaux historiques.

Le franc suisse, devise refuge par excellence, s'est apprécié rapidement. Face à cette situation menaçant l'économie suisse, la BNS a réalisé une opération coup de poing en annonçant la défense d'un cours plancher de CHF 1.20 pour un euro et en se donnant tous les moyens nécessaires pour atteindre ce but le 6 septembre 2011. En toute objectivité, cette intervention a permis d'éviter un effondrement de l'activité industrielle et de l'emploi en Suisse. Avec un tel cours de change stable, les sociétés déclarent pouvoir vivre et non survivre, mais surtout établir des budgets sur des bases réalistes.

Face à l'intensification de cette crise financière et économique, et à la difficulté d'obtenir des réponses du monde politique, la Banque Centrale Européenne a pris des mesures exceptionnelles de soutien aux marchés et à la conjoncture, baisse du taux de refinancement et lancement d'opérations de refinancement à long terme LTRO. Ces dernières ont permis d'éloigner le risque systémique et d'obtenir une certaine stabilisation. Au premier trimestre 2012, la restructuration de la dette grecque, repoussant le scénario d'un défaut pur et simple, a participé à l'apaisement de la situation.

Cependant, au moment de dresser le bilan de l'exercice sous revue, les interrogations autour de la problématique de la dette demeurent vives. La zone euro reste confrontée au dilemme de l'équilibre à trouver entre les mesures d'austérité et la stimulation de la croissance.

Plus que jamais, les banques centrales maintiennent les économies sous perfusion. C'est pourquoi nous pensons que la période volatile que nous traversons est un moment de tran-

sition vers une dynamique économique plus robuste, qui devrait se matérialiser en 2013, bien que les statistiques récentes montrent que l'amélioration de la conjoncture est loin d'être linéaire.

Nous avons conservé un positionnement pro-cyclique et nous maintiendrons cette option. Les portefeuilles n'ont pas connu de bouleversements importants en termes d'allocation. Notre stratégie d'investissement s'est construite en considérant l'intérêt fondamental des actions, à long terme pour leurs qualités intrinsèques, et à plus court terme pour leur évaluation intéressante, nous conduisant à les surpondérer. Par ailleurs, et sachant que notre gestion ne prend en compte que les obligations de très bonne qualité, nous avons considéré la situation actuelle des taux comme anormale, et donc maintenu des durations courtes.

Force est de constater que cette stratégie n'a pas permis de battre les indices de référence, parce que cette période de volatilité extrême est difficile à gérer pour la plupart des gérants actifs qui se basent sur les fondamentaux de l'économie et des entreprises. Mais au-delà de la simple performance, qui reste par ailleurs positive, l'exercice sous revue s'est caractérisé par une excellente maîtrise des différents risques, car nous avons traversé toutes ces turbulences sans aucun accident. Les portefeuilles proposés demeureront diversifiés et de haute qualité.

Evolution du compartiment

Durant la période sous revue, les classes LPP 40 A et B progressent de 3.09% et de 2.72% et son indice de référence, le Pictet 2000 – LPP40, de 5.47%.

Dans un environnement instable, notre retard par rapport à notre indice de référence est dû à notre positionnement défensif sur la partie obligataire, c'est-à-dire des durations plus courtes et une sous-pondération de cette classe d'actifs, dans la perspective d'une hausse des taux d'intérêt, notamment en Suisse. Contre toute attente, les taux d'intérêt ont continué de baisser, pénalisant le portefeuille en termes relatifs.

La fortune totale du compartiment est restée stable à CHF 14.63 mios, soit une variation de -0.40% par rapport à la fortune établie au 30.06.2011, qui se montait à CHF 14.69 mios.

Evolution du nombre de parts

Sur la période considérée, le nombre de parts (classes A+B) est resté stable, passant de 17'147 à 16'818, soit une légère diminution de 1.9%.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	01.07.11	01.07.10	01.07.09	01.07.08
			30.06.12	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	14'631'712.70	14'685'084.16	11'935'621.24	9'960'301.48
Portfolio Turnover Rate (PTR)			11.07%	12.74%	13.30%	20.79%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	448'798.68	468'479.57	26'981.03	25'759.85
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe A		500	530	30	30
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	897.60	883.92	899.37	858.66
Distribution par part	classe A	CHF	15.30	13.00	12.80	16.90
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.14%	1.13%	1.11%	1.10%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	14'182'914.02	14'216'604.59	11'908'640.21	9'934'541.63
Parts en circulation à la fin de la période comptable	classe B		16'318	16'617	13'682	11'957
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	869.16	855.55	870.39	830.86
Distribution par part	classe B	CHF	0.00	9.20	8.90	12.80
Revenus thésaurisés (non distribués)	classe B	CHF	13.03435	0.00	0.00	0.00
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.51%	1.51%	1.50%	1.49%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	30.06.12	30.06.11
Avoirs en banque à vue	420'770.94	211'348.89
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	4'426'082.68	4'391'473.57
Parts d'autres placements collectifs	9'709'678.83	9'856'636.51
Autres actifs	86'898.85	237'506.09
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	14'643'431.30	14'696'965.06
Autres engagements	-11'718.60	-11'880.90
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'631'712.70	14'685'084.16

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.07.11	01.07.10
		30.06.12	30.06.11
Position au début de la période comptable		530	30
Parts émises		0	500
Parts rachetées		-30	0
Position à la fin de la période comptable		500	530

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.07.11	01.07.10
		30.06.12	30.06.11
Position au début de la période comptable		16'617	13'682
Parts émises		2'796	3'742
Parts rachetées		-3'095	-807
Position à la fin de la période comptable		16'318	16'617

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	14'685'084.16	11'935'621.24
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-159'766.40	-122'153.80
Solde des mouvements de parts	-273'939.09	3'001'176.14
Résultat total	380'334.03	-129'559.42
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	14'631'712.70	14'685'084.16

Les explications des légendes se trouvent à la fin du rapport.

Compte de résultats	Période comptable	01.07.11	01.07.10
		30.06.12	30.06.11
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		155.73	84.29
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		125'853.11	115'463.13
Parts d'autres placements collectifs		152'059.29	154'515.22
Rétrocessions sur fonds de placement		12'849.79	15'119.79
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		21'981.50	32'678.84
Total des revenus		312'899.42	317'861.27
Charges			
Intérêts passifs		-64.62	-49.79
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-136'306.75	-134'613.35
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-25'323.36	-7'188.58
Total des charges		-161'694.73	-141'851.72
Résultat net avant ajustements		151'204.69	176'009.55
Ajustements fiscaux 4)		2'164.72	0.00
Résultat net		153'369.41	176'009.55
Gains et pertes de capital réalisés		-261'932.89	-30'541.56
Résultat réalisé		-108'563.48	145'467.99
Gains et pertes de capital non réalisés		488'897.51	-275'027.41
Résultat total		380'334.03	-129'559.42
Utilisation du résultat de la classe A			
Résultat net		6'054.86	9'665.97
Report de l'année précédente		2'938.67	162.70
Résultat disponible pour être réparti		8'993.53	9'828.67
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		7'650.00	6'890.00
Report à compte nouveau		1'343.53	2'938.67
Total		8'993.53	9'828.67
Utilisation du résultat de la classe B			
Résultat net		147'314.55	166'343.58
Report de l'année précédente		65'380.05	51'912.87
Résultat disponible pour être réparti		212'694.60	218'256.45
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		0.00	152'876.40
Revenus thésaurisés (non distribués)		212'694.60	0.00
Report à compte nouveau		0.00	65'380.05
Total		212'694.60	218'256.45

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					1'728'141.81	11.82
CH0002782263	La Foncière Fonds Suisse de Placements Immobiliers	150	CHF	831.00	124'650.00	0.85
Suisse					124'650.00	0.85
FR0000292278	Magellan SICAV -C- Cap.	130	EUR	1'553.03	242'504.86	1.66
France					242'504.86	1.66
IE0002921975	Metzler Intl Investment European Smaller Companies -A- EUR	400	EUR	124.63	59'879.73	0.41
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	13'500	EUR	12.87	208'693.81	1.43
IE00B61H9W66	Heptagon Fund PLC – Yackman US Equity Fund Class -I- USD	2'434.62	USD	110.2758	254'116.01	1.74
Irlande					522'689.55	3.58
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV – Emerging Markets Equity -B- Cap.	200	USD	645.69	122'229.12	0.84
LU0090784017	Digital Funds SICAV – Digital Funds Stars Europe Cap.	135	EUR	369.31	59'885.56	0.41
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV Minimum Variance Europe -B1- Cap.	65	EUR	1'854.16	144'763.08	0.99
LU0235308482	Alken Fund SICAV – European Opportunities -R- Cap.	1'300	EUR	116.69	182'210.85	1.24
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV – Minimum Variance US -B1- Cap.	300	USD	1'159.39	329'208.79	2.25
Luxembourg					838'297.40	5.73
Obligations					4'426'082.68	30.23
CH0016196344	2 1/2% Province of Ontario 03-13 NT	300'000	CHF	102.40%	307'200.00	2.11
CH0019352951	2 7/8% Centr. LdG Bques Cant. CH 04-14 Serie 360	250'000	CHF	105.90%	264'750.00	1.81
CH0020610934	2 1/4% BNG 05-14 NT	250'000	CHF	103.80%	259'500.00	1.77
CH0021561359	2 1/4% Eurofima 05-16	250'000	CHF	106.80%	267'000.00	1.82
CH0022681271	2 % CIF Euromortgage 05-15	250'000	CHF	102.20%	255'500.00	1.74
CH0023504498	2 3/8% Region Ile de France 05-16 NT	200'000	CHF	107.00%	214'000.00	1.46
CH0023984815	2 3/8% Dexia Municipal Agency 06-16	200'000	CHF	101.55%	203'100.00	1.39
CH0027015038	2 3/4% Centr. LdG Bques Cant. CH 06-18 Serie 371	150'000	CHF	113.10%	169'650.00	1.16
CH0028944681	2 7/8% GECC 07-17	200'000	CHF	108.15%	216'300.00	1.48
CH0030561721	2 3/4% Graubuendner KB 07-13	150'000	CHF	102.33%	153'495.00	1.05
CH0031901066	3 1/2% St.Galler KB 07-17	200'000	CHF	115.05%	230'100.00	1.57
CH0033470748	3 1/4% Centr. LdG Bques Cant. CH 07-19 Serie 382	200'000	CHF	117.50%	235'000.00	1.60
CH0043089009	3 5/8% Novartis 08-15	150'000	CHF	109.95%	164'925.00	1.13
CH0115822642	1 7/8% Westpac Securities 10-15 NT	150'000	CHF	103.30%	154'950.00	1.06
CH0116712636	1 3/8% Raiffeisen Schweiz 10-17	150'000	CHF	102.65%	153'975.00	1.05
CHF					3'249'445.00	22.20
BE0000307166	3 1/4% Belgique 06-16 Serie 47	130'000	EUR	106.13%	165'721.46	1.13
DE0003159554	5 % Corealcredit Bank 98-12 Serie 955	200'000	EUR	100.53%	241'493.61	1.65
FI0001005704	4 1/4% Finland 04-15	80'000	EUR	111.07%	106'724.58	0.73
XS0190990837	4 1/4% Rabobank Nederland 04-14 Serie 1019A Senior	150'000	EUR	105.50%	190'072.98	1.30
XS0437341307	3 1/2% Kommunalkredit Austria 09-13 NT	80'000	EUR	102.42%	98'412.63	0.67
XS0479630013	2 1/2% Swedbank Mortgage 10-13 Serie 831	80'000	EUR	101.11%	97'158.62	0.66
EUR					899'583.88	6.14
US4590568Y65	5 % BIRD 06-16 NT	100'000	USD	115.79%	109'590.50	0.75
XS0166874643	4 1/4% Banque Dev. Conseil Europe 03-13 Serie 342	80'000	USD	102.89%	77'908.31	0.53
XS0184812435	4 1/4% Eurofima 04-14 NT Serie 124	90'000	USD	105.13%	89'554.99	0.61
USD					277'053.80	1.89

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					7'981'537.02	54.49
CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds	350	CHF	1'122.93	393'025.50	2.68
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Equity	1'175	CHF	1'788.48	2'101'464.00	14.35
CH0021283954	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund CHF Domestic -I-	6'500	CHF	108.19	703'235.00	4.80
CH0021284002	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund CHF Foreign -I-	8'000	CHF	100.25	802'000.00	5.48
CH0021284069	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund EUR Top -I-	4'700	EUR	103.48	584'186.51	3.99
CH0021284234	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund USD Top -I-	2'300	USD	117.74	256'314.09	1.75
CH0026517240	BCGE SYNCHRONY INST. FD – BCGE Synchrony finest LPP Bds -A-	600	CHF	1'071.55	642'930.00	4.39
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET – Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	250	CHF	926.59	231'647.50	1.58
Suisse					5'714'802.60	39.02
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	2'600	EUR	58.69	183'288.28	1.25
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	41	EUR	3'458.27	170'309.94	1.16
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.	1'610	USD	190.9	290'905.83	1.99
FR0011061811	Natixis Actions US Value FCP -R/U-	31'000	USD	10.30	302'217.45	2.06
France					946'721.50	6.46
IE0032376893	Cazenove Intl UK Equity Fund Class -X- GBP	20'000	GBP	2.2359	66'386.11	0.45
IE00B1CD5645	Allianz Global investors Fund V – Allianz US Equity Fund -IT	285	USD	1'131.13	305'125.15	2.08
IE00B3CCJC95	Guinness Global Energy Fund -E- USD	6'000	USD	8.5841	48'749.10	0.33
Irlande					420'260.36	2.86
LU0154245756	Parvest SICAV – Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	2'150	USD	128.84	262'186.18	1.79
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV – US Select Growth – USD IC – Cap.	130	USD	2'442.46	300'532.49	2.05
LU0327175351	Polunin Funds SICAV – Developing Countries Fund	210	USD	674.22	134'011.34	0.92
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV – Pan European Equities -IE- Cap.	2'400	EUR	23.38	67'398.93	0.46
LU0514149268	Pareto SICAV – Pareto Equity Edge -A- Cap.	1'019.793	EUR	110.72	135'623.62	0.93
Luxembourg					899'752.56	6.15
Avoirs en banque à vue					420'770.94	2.87
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					4'426'082.68	30.23
Parts d'autres placements collectifs					9'709'678.83	66.31
Autres actifs					86'898.85	0.59
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					14'643'431.30	100.00
Autres engagements					-11'718.60	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					14'631'712.70	

Cours de change	EUR	1 = CHF	1.20115
	GBP	1 = CHF	1.48455
	USD	1 = CHF	0.9465

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0004015282	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Gov. Bonds		50
CH0004015290	BCGE SYNCHRONY MARKET FUND - BCGE Synchrony Swiss Equity	205	130
CH0021283954	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund CHF Domestic -I-	1'000	2'500
CH0021284002	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund CHF Foreign -I-	1'000	2'500
CH0021284234	Swisscanto (CH) Inst. Bond Fund USD Top -I-	500	500
CH0033837847	BCGE SYNCHRONY MARKET - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	115	65
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	400	
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	5	
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.		340
FR0011061811	Natixis Actions US Value FCP -R/U-	40'000	9'000
IE0002921975	Metzler Intl Investment European Smaller Companies -A- EUR	400	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	3'000	
IE0032376893	Cazenove Intl UK Equity Fund Class -X- GBP	20'000	
IE00B3CCJC95	Guinness Global Energy Fund -E- USD	6'000	
IE00B61H9W66	Heptagon Fund PLC - Yacktman US Equity Fund Class -I- USD	2'434.62	
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV - Emerging Markets Equity -B- Cap.	500	300
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe Cap.		100
LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	500	200
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV Minimum Variance Europe -B1- Cap.	65	
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC - Cap.	40	40
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	450	100
LU0327175351	Polunin Funds SICAV - Developing Countries Fund	210	
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV - Pan European Equities -IE- Cap.	2'400	
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Minimum Variance US -B1- Cap.	90	80
LU0514149268	Pareto SICAV - Pareto Equity Edge -A- Cap.	262.605	

Obligations

CH0021561359	2 1/4 % Eurofima 05-16	100'000	
US4590568Y65	5 % BIRD 06-16 NT	100'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

FR0010188383	Amundi Amundi Actions Emergents FCP -P- Cap.		490
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Value & Yield FCP -C- Cap.		1'120
GB0002426426	GAM UK Diversified Fund -A- Cap.		5'430
IE0031923687	Eaton Vance Intl (Ireland) U.S. Value Fund -M2- USD		15'500
IE00B2NF8N44	Eaton Vance Intl (Ireland) PPA Emerging Markets Fund A2 USD		26'500
LU0048573561	Fidelity Funds SICAV - America Fund -A-		51'500
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.		7'000
LU0345779515	Investec Global Strategy Fund SICAV - Global Energy Fund -A-		200

Obligations

CH0008055649	2 3/4 % Confederation Suisse 99-12		150'000
XS0300982930	5 % Total Capital 07-12 NT Serie 38 Senior		100'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes : achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes : ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Finest of TM LPP 40 A	aucune	aucune	0.70%
– BCGE Synchrony Finest of TM LPP 40 B	aucune	aucune	1.10%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement). La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Offices de dépôt

BC, Zurich
Citi, Dublin
Euroclear, Bruxelles
SIX SIS SA, Zurich
Swisscanto, Londres

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe.

Rapport de performance

		2007	2008	2009	2010	2011	2012 au 30 juin
Performance en CHF							
Rendement total net (VNI)	%	-2.43	-17.34	12.61	0.45	-3.13	3.37
Classe A (depuis le 07.03.2007)	%	0.57	-17.03	13.04	0.83	-2.78	3.56
Classe B (depuis le 07.02.2007)	%	-2.43	-17.35	12.60	0.45	-3.14	3.36
Nom de l'indice Pictet LPP 2000 – 40 ©							
Rendement de l'indice	%	-0.55	-17.28	15.06	1.19	-0.14	4.18
Fortune nette du fonds	mio CHF	10.6	9.0	11.1	13.5	14.0	14.6
En % du total de la firme	%	0.19	0.19	0.18	0.20	0.22	0.22
Fortune totale de la firme	mio CHF	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'628.7
Mesures externes de risque							
– Corrélation		0.93	0.96	0.96	0.97	0.98	0.97
– Volatilité	%	5.06	8.94	5.89	6.30	10.91	2.95
– Risque actif (tracking error)	%	2.04	3.15	2.43	1.52	2.41	0.78
– Bêta		0.86	0.83	0.76	1.04	0.96	1.08
– Ratio de Sharpe		-1.03	-2.22	2.07	0.04	-0.30	2.28
– Taux de placement hors risque	%	2.5217	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	0.0185

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice : non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND à la Banque Cantonale de Genève.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision sur le rapport annuel pour l'exercice au 30 juin 2012

selon la loi sur les placements collectifs (LPCC) aux porteurs de parts du BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY INSTITUTIONAL FUND avec les compartiments suivants :

- **BCGE Synchrony Finest of LPP 25**
- **BCGE Synchrony Finest of LPP 40**
- **BCGE Synchrony Finest of LPP 40 SRI**
- **BCGE Synchrony Finest of LPP Bonds**

et comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 30 juin 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2012 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur

Genève, le 22 octobre 2012